



Qui sommes-nous ?

L'équipe est composée :

- d'une cheffe de service,
- d'une psychologue,
- d'une puéricultrice,
- de trois auxiliaires de puéricultures
- de trois éducatrices spécialisées
- de trois éducatrices de jeunes enfants
- d'une assistante sociale
- de trois veilleuses de nuit
- d'une maîtresse de maison

Mettant l'accent sur la co-construction et le travail proximal avec les familles, l'équipe accompagne les parents à répondre aux besoins spécifiques de leurs enfants, et à retrouver un projet de vie pour l'ensemble de la famille.

Les professionnels accordent une importance cruciale au soutien, au développement, et à la valorisation des compétences parentales, au principe de non-jugement ainsi qu'au travail partenarial.



Nous contacter

Association l'Ermitage
Centre Maternel et Parental Mosaïques



03 89 06 51 20



mosaiques@ermitagemulhouse.fr



www.ermitagemulhouse.fr



3 rue Thiers / 6 rue des magasins
68100 MULHOUSE



Tram 1 - Arrêt République

L'ERMITAGE



Centre Maternel et Parental
MOSAÏQUES

Nos missions

Le Centre Maternel et Parental a pour mission de :

- Accompagner des femmes enceintes, des mères, des pères ou des couples en difficulté
- Sécuriser le développement de l'enfant et soutenir la parentalité
- Offrir un hébergement sécurisé
- Apporter un soutien social, éducatif et psychologique
- Favoriser l'insertion sociale et l'autonomie
- Coordonner les actions avec les partenaires
- Proposer des relais aux familles au sein de la crèche interne "La Farandole"



Le public accompagné

Le Centre Maternel et Parental a une capacité d'accompagnement de 32 mères / futures mères ou couples avec leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.

- Isolement social et familial, rupture familiale
- Errance, difficulté d'insertion sociale et économique
- Violences intrafamiliales et conjugales
- Vécu familial carencé
- Problèmes de santé mentale ou physique

L'orientation

Sur demande d'une personne ou sur orientation d'un partenaire, un contact est pris avec l'équipe du centre maternel.

Un entretien de pré-admission est proposé pour faire un point sur la situation de la personne, son projet, ses attentes, ses besoins.

La demande est présentée en commission de projet parents-enfant, qui se réunit tous les 15 jours.

La commission de projet parents-enfant donne son avis sur l'admission de la personne, puis la décision est prise par l'ASE.

La personne est ensuite accueillie au sein de la structure dès qu'une place est disponible.



Accompagnement au quotidien

- Les professionnels accompagnent les personnes accueillies pour leur permettre de s'installer sereinement, de découvrir leur environnement et de vivre leur grossesse dans de bonnes conditions. Ils les aident à préparer la naissance, prendre soin de leur enfant et participer à des activités d'éveil.
- L'accompagnement vise aussi à renforcer la confiance en soi, favoriser l'intégration sociale et collective, développer le respect d'autrui, mettre en valeur les potentiels, soutenir la parentalité et encourager l'autonomie.
- Les équipes aident également à réaliser les démarches administratives, stabiliser la situation financière, maintenir un rythme de vie équilibré, entretenir le logement, respecter le lieu de vie, chercher un logement autonome et faire le point sur le projet professionnel.
- Une puéricultrice accompagne la famille autour des questions de santé.